GAULOIS

LES HABITANTS DE LA GRANDE GAULE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE.

— TYPES DU GUERRIER FRANK-SALIEN.

PLANCHE DOUBLE.

Les Gaulois, descendants des Gaels et de la seconde branche de la même race, les Kymris, qui avaient rempli du fracas de leurs armes le monde ancien tout entier, et qui, livrés à leurs propres forces, n'avaient pu s'élever aux conditions d'une nationalité organisée, étaient en un véritable état de décadence au point de vue militaire, deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne. La terreur des armes des Gaulois était bien passée dans ces derniers temps de la Gaule primitive; non seulement ils ne montraient plus de force expansive depuis que les Transalpins, accourus au secours des Cisalpins en 296 avant J.-C., avaient dû regagner leurs contrées en laissant sur le champ de bataille de Télamone leur infanterie tout entière, mais ils en étaient arrivés, par suite des divisions constantes qui leur faisaient tourner leurs armes contre eux-mêmes, à n'avoir plus la force nécessaire pour rejeter au dehors, par leur propre effort, un ennemi commun, le Germain, campé chez eux depuis plusieurs années. C'est alors que Jules César, en l'an 58 avant J.-C., vint les aider pour cet affranchissement, en achevant dès lors pour le compte de Rome une conquête rendue nécessaire pour empêcher le Germain de venir attaquer à revers la vieille république latine, que les Cimbres et les Teutons avaient déjà mise en si grand péril du temps de Marius.

Le développement de la personnalité, de l'indépendance individuelle, rendait les Gaulois indisciplinables, dit Henri Martin. Chaque homme, chez eux, s'estimait plus que tout autre homme, chaque tribu plus que toute autre tribu; et dans la Grande Gaule, où personne ne voulait céder à personne, on ne put même point arriver à former une association fédérale pacifique et régulière. Le druidisme, tout en imposant longtemps sa médiation entre les partis, ne put parvenir à établir un contrepoids suffisant, et César constate dans ses Commentaires que « ce n'est pas seulement dans chaque ville de la Gaule, dans chaque bourg et dans chaque campagne qu'il existe des factions, mais aussi dans presque chaque famille. » — « Toutes les cités, dit-il encore, sont divisées en deux partis. »

César décompose toute la Gaule en trois parties, l'une habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nomment Celtes, et dans le latin Galli, Gaulois. — Les Gaulois étaient séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. Ces nations différaient entre elles par le langage, les institutions et les lois. Les Belges, tout à fait étrangers à la politesse et à la civilisation romaine, et voisins des Germains avec lesquels ils étaient continuellement en guerre, étaient restés les plus

braves, et il en était de même pour les Helvètes, également en lutte presque journalière avec les Germains, soit qu'ils eussent à les repousser de leur propre territoire, soit qu'eux-mêmes fissent des incursions sur celui de leurs ennemis. Les Romains avaient commencé la conquête de la Gaule en 125 avant J.-C., et réduit en province romaine la partie sud-ouest du pays qui en a conservé le nom de *Provence*.

Les Gaels ou Gaulois primitifs sont considérés comme ayant quitté les plaines natales de la haute Asie avec les aïeux des Grecs et des Latins, et bien des siècles avant les Teutons. Ils étaient tatoués, ou leur corps était teint d'une couleur bleue extraite du pastel. Pasteurs et chasseurs, ils s'occupaient aussi d'agriculture, et l'Europe leur devrait deux céréales, le froment et le seigle, qu'ils auraient apporté d'Asie. Le clan (c'hlan) c'était la famille; la tribu, un groupement de clans. Des liens fédératifs unissaient les groupes de ces peuplades, d'ailleurs toutes indépendantes. Ces Gaulois primitifs étaient blancs et blonds, colorés de visage, et portaient haut leur tête arrondie, au front moyen, aux yeux grands et ouverts, au nez droit et arrondi à l'extrémité; leur taille était moins élevée que celle du Kymri. Ce dernier avait la tête allongée, le front haut et développé, le nez recourbé avec la pointe en bas et les ailes relevées, le menton proéminent, la stature très haute.

En 300 à 250 avant J.-C., les bandes aventurières des Gaulois se trouvaient partout. Leur race était déployée depuis l'Irlande jusqu'à l'Esthonie, à quelques marches de Saint-Pétersbourg, depuis la pointe septentrionale de la presqu'île Cimbrique (Danemark) jusqu'aux Apennins, depuis les trois Finis-terre de Bretagne, de Gaule et d'Espagne, jusqu'aux frontières du Pont et de la Cappadoce en passant par le Danube, que les Gallo-Kymris tenaient jusqu'au delà de son confluent avec la Save, par les Carpathes, les Alpes Illyriennes, l'Hémus et la Thrace. Quatre siècles durant, ils avaient dominé l'Italie sans conteste, jusqu'au onzième siècle avant J.-C., et à l'arrivée des Étrusques ou Thyrrhéniens, peuple pélasgique, originaire de l'Asie Mineure. Au dix-septième siècle avant notre ère, les Gaels étaient occupés à forcer le passage des Pyrénées, défendu par les Ibères. C'est le premier renseignement positif sur leur existence dans l'ouest européen. Mais ils occupaient cependant les contrées situées entre la Garonne et le Rhin; ils avaient parcouru et possédé les rives du Danube, longtemps avant cette époque.

Les armes des Kymris étaient de métal, quelquefois de pierre, mais, en ce cas, très finement travaillées au moyen d'outils de bronze ou de fer. Les hommes de la plèbe la plus pauvre se faisaient, sans doute, arme de tout, et il leur était meilleur marché et plus facile d'emmancher un caillou percé dans un bâton que de se procurer une hache de bronze; mais les langues galliques qui possèdent des mots propres pour désigner les métaux, le fer, ierne, irne, uirn, jarann; le cuivre, copar; le plomb, luaid; le sel, sal, hal, expressions dont on ne rencontre l'origine, dit de Gobineau, ni dans le latin, ni dans le grec, ni dans le phénicien, sont un témoignage de l'antiquité du travail des métaux chez les Kymris, et tendent à prouver que les Arians hellènes, pères des Phocéens, et les aïeux des Celtes étaient issus d'une race commune.

Les monuments des deux âges du bronze et du fer ont fourni une énorme quantité d'armes et d'outils de fabrication celtique : des épées, des haches, des fers de lance, des hallebardes, des jambards, des casques, le tout d'or ou doré, de bronze ou d'argent, ou de fer, ou de plomb, ou de zinc; des baudriers, des chaînes précieuses, destinées aux hommes pour suspendre leurs glaives, et aux femmes pour attacher les clefs de la ménagère; des bracelets de fil de métal tourné en spirale, des affiquets appliqués sur des étoffes, des sceptres, des couronnes pour les chefs, etc.

Les Galls n'avaient point pour habitude de combattre au hasard, et leur tactique n'avait rien de commun avec l'élan grossier de la brute se précipitant sur sa proie. Les lois de leur stratégie étaient, sans doute, médiocres, si l'on veut la considérer au point de vue perfectionné de la légion romaine, mais, comme celle-ci, ils avaient un ordre de bataille pour leurs armées composées de quatre éléments, l'infanterie, la cavalerie, les chariots de guerre, et les chiens de combat, qui tenaient la place des éléphants des Arians-Hindous. Les nations celtiques étaient guerrières et belliqueuses, mais beaucoup moins qu'on ne le suppose généralement. Les Gaulois étaient surtout agriculteurs, industriels et commerçants. S'il leur arrivait, comme à toutes les nations du monde, même les plus policées, de porter la guerre chez autrui, ils s'occupaient, beaucoup plus ordinairement, de

faire pâturer leurs bœufs et leurs immenses troupeaux de porcs dans les vastes clairières des forêts de chênes qui couvraient le pays.

Sans revenir sur l'exode de ces asiatiques que l'on tient pour être entrés en Europe par le nord, et dont la marche historique, qui ne pouvait se faire qu'à main armée, devait en ramener une partie si près de leur point de départ, la Galatie à laquelle ils donnèrent son nom, nous nous arrêterons ici aux dernières époques de la Gaule primitive, au Gaulois tel qu'il se présente au temps de la guerre de l'indépendance. La prospérité matérielle de la Gaule chevelue, la Gallia comata, faisait une proie superbe du pays que le Germain et le Romain se disputèrent avec des droits égaux, comme le disait Ariovist, « mon droit vaut autant que le droit des Romains » et qu'il suffit à Jules César de dix années de victoires pour livrer tout entière aux serres de l'aigle romaine.

Vers le commencement du troisième siècle avant notre ère, on avait vu la physionomie de la Grande Gaule changer peu à peu, surtout dans les régions du centre et du sud; l'agriculture gagnait du terrain; le commerce remontait les fleuves jusqu'au cœur du pays, et lorsqu'au midi, les Grecs de Massalie (Marseille) étaient devenus les grands facteurs des relations commerciales, à l'ouest, les Armoricains, avec la nombreuse marine des Vénètes, le plus puissant de leurs peuples, de souche gaélique, accaparaient presque tout le négoce des îles et des côtes de l'Océan. L'industrie marchait parallèlement au commerce. On arrachait l'or aux Tarbelles des Basses-Pyrénées et de la Sésia, dans les environs de Verceil; l'argent, aux Cévennes gabales ou ruthéniennes; le fer, aux mines des Pétrocores (Périgord) et des Bituriges-Cubes (Berri). Les nationaux ne vendaient plus alors les métaux à l'état brut aux étrangers, mais les manipulaient eux-mêmes en perfectionnant la trempe du cuivre. Ingénieux, ils découvraient une foule de procédés qui avaient échappé à l'Orient, à la Grèce et à l'Italie, tels que l'étamage ou application de l'étain à chaud sur le cuivre, et les brillants placages d'argent sur le cuivre, dont se trouvèrent armés les freins des chevaux et les chars des chefs, ainsi que les jougs des bêtes de somme. Le progrès se faisait en toutes choses, depuis la charrue à roues, inventée par les Gaulois d'Italie, et restée une des améliorations capitales de l'agriculture, le crible de crin, l'emploi de la marne comme engrais, celui de l'écume de bière comme levure ou ferment pour le pain, imaginés par les Gaulois, pendant que l'art de tisser, de brocher et de teindre les étoffes se perfectionnait chez eux avec toutes les industries relatives à l'alimentation de l'homme; les fromages des Gabales, de Nîmes et des Alpes étaient en renom, ainsi que les jambons de Séquanie, recherchés jusqu'en Grèce. Les vignes se multipliaient en s'améliorant des deux côtés du Rhône, et au lieu des outres et amphores grecques et italiques, l'emploi des tonneaux de bois cerclé se généralisait, aussi bien pour les vins blancs de Bitterres (Béziers) que pour les vins liquoreux de la Durance. L'opulence, produite par l'accaparement des mines, les monopoles commerciaux, l'exploitation des droits publics, des péages, des tributs au profit de quelques-uns, devint telle, que le faste, débordant surtout chez les Gaels du centre et du sud, plus particulièrement enclins aux nouveautés que les Kymris du nord et de l'ouest, on vit les chefs rivaliser de magnificence barbare dans leurs costumes et leurs armes, en usant d'une telle prodigalité, que tel chef gaulois, comme l'Arverne Luern, chaque fois qu'il paraissait en public, faisait tomber sur la foule une pluie d'or et d'argent.

Le luxe des bâtiments était inconnu dans la vieille Gaule, la religion y ayant empêché le développement de l'architecture, de sorte que l'opulence s'y manifestait par le faste personnel; un chef traînait partout après lui une foule de dévoués et de clients, un splendide attirail d'armes, de chevaux, de chars de guerre; et ce Gaulois, naguère combattant nu, revêtait alors, par-dessus sa saie brodée de fleurons d'or, une cuirasse dorée ou une brillante cotte de mailles de fer, une récente invention gauloise. Le luxe des repas était également inoui, et c'est encore Luern qui, pour traiter des amis et des clients, fit enclore un vaste terrain dans l'enceinte duquel furent creusées des citernes que l'on remplit de vin, d'hydromel et de bière. La passion du vin était devenue une fureur, et dans les parties de la Gaule où la vigne ne croît pas, les marchands massaliotes introduisaient les vins d'Italie et de Grèce. On leur donnait parfois un esclave en échange d'une amphore pleine.

Ces progrès prirent leur principal essor pendant la longue paix qui régna entre les Gaulois et Rome durant

la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère, c'est-à-dire pendant le temps employé par Rome à consolider sa domination sur l'Italie centrale et méridionale; puis, à la suite de la malheureuse campagne en Italie de l'année 296, on vit les Gaulois se résigner à leurs pertes; les aventuriers errants devinrent de riches agriculteurs, et malgré les améliorations de l'industrie gauloise, une société qui n'avait point été constituée en vue du progrès, tomba en décadence. On forgeait de magnifiques armes pour la parure plutôt que pour la défense, mais on n'améliorait pas la mauvaise trempe des armes offensives; on imagina bien un nouveau système de fortification, pour abriter les villes où l'on entassait les trésors qui valurent à la Gaule un renom de richesse proverbial dans le monde grec et italien, mais on ne perfectionnait ni la tactique ni la stratégie; et parmi ces populations amollies par l'aisance, chez lesquelles les vieilles et farouches vertus guerrières n'étaient pour ainsi dire plus qu'à l'état de tradition, la confiance en soi-même ne semblait point diminuer; c'est avec une naïve fatuité et alors que le bras n'était plus le même, que l'on persistait à croire que toute arme, quelque imparfaite qu'elle fût, était assez forte dès qu'elle se trouvait dans la main d'un Gaulois.

Que l'on ait conservé longtemps dans la famille l'usage de frapper le premier regard de l'enfant par la vue du glaive de bronze « brillant comme de l'or », et que le premier baiser du nouveau-né ait été pour ce glaive, roi du champ de bataille, comme le nomme le vieux poème de la Danse de l'épée, il n'en est pas moins certain que la physionomie des cités, surtout dans la Gaule centrale et méridionale, n'avait pas moins changé que celle des hommes qui les habitaient. Au premier siècle avant notre ère, ce n'était plus dans ces régions que l'on aurait pu encore apercevoir, aux portes des villes et à celles des maisons, des têtes d'hommes clouées à côté des hures et des mufles d'animaux sauvages, trophées de la guerre rapportés au cou des chevaux et mêlés aux trophées de la chasse. Si, dans ces parties de la Gaule, on était sûr de rencontrer toujours, parmi le petit nombre de meubles de la maison, la table ronde qui, n'offrant pas de place d'honneur, était la table de l'égalité, on n'y aurait point aussi sûrement vu la vieille garniture du grand coffre, destiné à renfermer les têtes des ennemis tombés sous les coups des membres de la famille, mêlées, d'ailleurs avec le crâne des parents morts en combattant loin de la patrie, et dont on n'avait pu rapporter toute la dépouille. Chez les chefs gaulois, le grand coffre, que l'on n'ouvrait que dans les occasions solennelles, était aussi peuplé de têtes embaumées de héros ennemis tombés sous les coups du guerrier ou de ses ancêtres, devenues comme les archives de la famille, et l'on peut croire que cette conservation fut d'autant plus prolongée que l'on ne détruit pas volontiers les titres d'une gloire héréditaire. Mais, en somme, on ne retrouve réellement plus de traces de la première barbarie que sur quelques points éloignés les uns des autres. Tite-Live dit que, de son temps, les Boïes d'Italie avaient encore pour usage d'enchâsser dans l'or le crâne nettoyé et poli des chefs ennemis, et qu'ils s'en servaient en guise de coupes pour les libations des cérémonies religieuses. Selon les « Traditions Irlandaises », résumées par M. d'Eckstein, les guerriers de l'île d'Érin faisaient sécher les cervelles des ennemis tués en combat singulier, et s'en paraient comme le font les Indiens des chevelures scalpées; mais ces mœurs sauvages n'étaient plus celles de la masse de la nation, et particulièrement des Édues, des Séquanes, des Rhêmes et des Carnutes que révoltaient la farouche barbarie des bandes d'outre-Rhin, commandées par Ariovist, barbarie dans laquelle ils ne reconnaissaient plus celle de leurs propres ancêtres. La principale et trop réelle survivance des anciennes cruautés commises de sang-froid se retrouvait dans le sacrifice en cérémonie des prisonniers de guerre, immolés par le couteau de la « voyante » sur les sombres autels du druidisme, où le sang coulait au nom de la religion et de la patrie. Ces immolations ne prirent vraiment fin qu'après l'expiration de la patrie elle-même, traitée comme on le sait par Jules César, allumant partout, et pendant huit années consécutives, des incendies; forçant huit cents villes; suivi par cette bande noire qui trafiquait du bétail humain réduit à l'esclavage et expédié en Italie, ne respectant pas même les cadavres auxquels on coupait leur longue chevelure blonde pour en parer les matrones romaines, et parfaisant en quelque sorte sa terrible conquête, après la chute du grand chef des cent têtes, Vercingétorix, alors que le principal héros de la guerre de l'indépendance était vaincu et prisonnier, et que la guerre des Gaules ne pouvait plus avoir désormais qu'une issue trop certaine, par le renvoi parmi les leurs des deux mille Cadurkes, contraints par l'excès de la soif, et après une défense héroïque, à ouvrir au proconsul



GAULISH

GAULOIS

ALTFRANKISCH

Nordmann lith.

EU

IMP. FIRMIN DIDOT et Cie PARIS

la place imprenable d'Uxellodun (le Puy d'Yssolu, dans le Querci) lesquels rentrèrent chez eux les mains coupées « pour servir d'exemple ».

La Gaule épuisée de sang n'avait plus de force pour la vengeance d'un pareil forfait. Les Druides qui, par douceur de mœurs, n'avaient point cru devoir proclamer la guerre sainte pendant les phases diverses de la lutte nationale, n'en avaient plus le pouvoir; d'un autre côté, un certain nombre des « colliers d'or », restés sourds à l'appel suprême de Vercingétorix, n'auraient point donné tout leur effort. La Gaule était conquise, et l'on pouvait l'insulter impunément.

Selon Plutarque, sur les trois millions de combattants de la guerre de l'indépendance, un million avaient péri sur les champs de bataille, un million étaient réduits en esclavage, et la Gaule se trouvant pacifiée, il ne restait plus qu'à la romaniser. C'était la civilisation définitive, coûtant cher comme on le voit, qui commençait réellement pour la Gaule, bientôt simple préfecture romaine. Le Transalpin fut rapidement métamorphosé comme l'était déjà depuis longtemps le Cisalpin, à la tête rasée à la romaine et portant la toge, et si l'on rencontra encore quelque temps le type de l'ancien guerrier au menton rasé, conservant les longues moustaches et l'ample chevelure rougies par le constant usage de l'eau de chaux, ce fut surtout dans les troupes dont César se fit accompagner pour sa rentrée à Rome, en affectant de se confier à cette cavalerie gauloise dont le renom, survivant à la destruction de la patrie, prouvait du moins que ce n'était point la bravoure qui avait manqué pour sa défense.

GAULOIS, TYPES MASCULINS.

Nos 1 et 2.

Effigies de chefs, d'après des médailles de bronze.

Le n° 1 porte le nom de Sutticos de Rouen; Sutticos était un Arcantodon, le chef des cent têtes des Véliocasses, du temps de César.

Cet arcantodon a la chevelure relevée en partie et nouée sur l'occiput; ce lien, nécessaire pour le combat, avait, en outre, le caractère
d'un défi guerrier; c'est par ces cheveux liés que l'on suspendait la tête
coupée du guerrier vaincu, dont l'ablation était indispensable pour
s'emparer du collier militaire, le torques non fermé, mais fixe. Ce chef
est, naturellement, de ceux que l'on appelait les « colliers d'or ». La
saie est aux couleurs et à la rayure horizontale des combattants de
l'indépendance.

Le n° 2 est de la même époque, et du style carnute ou ibarovice. Ce chef a la tête ceinte d'un triple bandeau noué sur le côté; les cheveux sont pendants; le collier est une suite de perles de couleur, en pierre, pâte, ou verroterie. Le caractère n'est pas celui du guerrier; le nom inscrit est celui de Catal. (Type publié par M. Hucher dans son Art gaulois.)

Nº 3.

Guerrier. Restitution.

Saie sans manches, telle qu'elle est représentée sur les bas-reliefs de la colonne Trajane. Cheveux relevés et noués au sommet de la tête. Les athlètes se coiffaient ordinairement de la sorte, même à la fin de l'empire romain. Bracelets copiés au Musée de Vannes. Le collier en calaïs vert provient aussi des collections de la tour du connétable.

Nº 7.

Paysan agriculteur. Restitution.

Vergata, saie à bandes verticales, serrée par une ceinture bouclée, reproduite d'après un fragment de statuette de la collection d'Edmond Tudot, Musée de Moulins. Le collier est orné d'une pendeloque, une petite rouelle avec pendentifs, dessinée au Musée de Saint-Germain. La hache de pierre est l'herminette du cultivateur, devenant une arme, au besoin. Bottines pleines et ajustées.

Nº 10.

Guerrier s'appuyant contre un menhir. Restitution.

Casque, dit de Falaise, actuellement au Musée du Louvre; cuirasse avec ornements repoussés et pointillés, provenant de la même source. Torques, trouvé au cimetière des Crons, près de Vertus, en Champagne. L'épée dont on ne voit guère que la poignée est de la collection de M. Troyon, publiée par M. Ed. Charton dans son histoire de France. La lance est celle du guerrier porte-étendard sur le revers de la médaille d'Epasnactus, chef arverne (collection Hucher). Le bouclier est copié sur les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange.

La braie, très différente de celle des Daces, et la saie, sont celles dont sont revêtus les captifs dans le bas-relief du sarcophage de la Vigna amendola. La chaussure est la *Gallica*, soulier à semelle épaisse lacé sur le cou-de-pied.

Nº 11.

Paysan armé. Restitution.

Le bonnet phrygien, porté par ce Gaulois, se trouve sur la tête de deux statuettes de bronze, trouvées l'une près d'Autun en 1875, l'autre, plus anciennement, à Tournay; cette coiffure n'est autre que le pileus commun à différentes nations indo-européennes des temps anciens, et on la retrouve encore sur les côtes de la Bretagne, dans les environs de Plougastel-Daoulas. La façon de porter la ceinture est prise sur les statuettes de Moulins; les pêcheurs du bas Léon placent toujours de même la grande bande d'étoffe dont ils s'entourent la taille. Le vêtement est la fameuse caracalla appelée par Strabon palla gallica, et qui était la tunique à manches longues que l'empereur Aurelius Antoninus Basseanus importa de la Gaule à Rome, où elle lui valut son surnom. Les deux lances à longue pointe sont conformes à la description que Virgile fait du Gaulois dans l'Énéide. « Chacun de ces guerriers brandit dans ses mains deux javelots des Alpes. » La chaussure est la même bottine qu'au nº 7.

Nºs 9, 12, 13 et 14.

Paysans. Variétés du bardocuculle.

En principe le bardocuculle est un manteau avec capuchon (cucullus)

servant de vêtement de dessus. La coule des moines, avec le capuchon pour rabattre sur la tête, est une imitation de ce vêtement primitif des paysans, dont on attribue l'origine aux Gaulois. Les types du bardocuculle représentés ici, sont empruntés aux nombreuses statuettes du Musée de Moulins, et choisis parmi les plus pittoresques. On ne saurait d'ailleurs voir en eux que la réduction du manteau, proprement dit, et quelques-unes des formes très variées de ce vêtement encore en usage à Plougastel, par exemple, dans le pays des bonnets phrygiens, parmi les clans des bonnets bleus chez les payanes, les païens, convertis au christianisme seulement à la fin du dix-septième siècle. Le bardocuculle dont tous ces gens conservent l'usage est un petit manteau blanc bordé de rouge, agrémenté d'un manchon ordinairement recouvert de signes particuliers.

Nos nos 12 et 13 montrent le même homme sous deux aspects, s'appuyant sur un bâton garni d'un coin de bronze, qui a le caractère du véritable gais gaulois. Les paysans d'Auvergne en portent de semblables armés d'un fer, et gardant cette forme primitive. Les mendiants et les aveugles en Bretagne tiennent souvent des bâtons absolument pareils. Les longs aiguillons des laboureurs dont la charrue est attelée des grands bœufs du pays, sont encore de nos jours armés de cette sorte; quant à fournir une explication très nette de l'anneau qui souvent accompagne le coin métallique de ce bâton, dont les exemples abondent dans les collections, on n'a point encore réussi à le faire. Le bardocuculle du nº 14 se trouve réduit aux proportions d'un simple capuce. Cas paysans portent la saie en forme de blouse; leurs braies sont fermées sur le cou-de-pied. Enfin, le n° 9, qui est le fragment d'une terre cuite, représente le dieu Risus, le Rire français, car on a trouvé une innombrable quantité de ces petites figurines, toujours coiffées de cette manière, dans l'Allier principalement; il fournit un spécimen du profil de cette coiffure si caractéristique.

Nº 16.

Guerrier. Restitution.

Ce Gaulois est coiffé du casque, dit de Berru, parce qu'il fut trouvé en 1872, à Berru, dans la Marne, par M. de Barthélemy. Sur sa cuirasse sont gravés les dessins de la cuirasse dite d'Alise, dans la Franche-Comté. Il porte sur son dos, à l'aide de la guige, le bouclier rond celtique, et par-dessus ses javelots à longue pointe, comme ceux du cimetière de Marzabotto. Le poignard suspendu à sa ceinture est du type de ceux qui ont été trouvés à Brenzolo, près de Guingamp, dans le département des Côtes-du-Nord. Les jambières mises par-dessus les braies sont de la famille des cnémides grecques et l'exemple en est pris sur la médaille d'Epasnactus, dont il est parlé ci-dessus; on en a retrouvé d'analogues, presque intactes, dans la fouille de Sesto Calende, en Italie. C'est encore sur les médailles que l'on rencontre, et très souvent, l'exemple de son hausse-col; il se trouve sur celles de Verotalos, de Dumnosia et de Litavicus. Son grand glaive est celui dont parlent tous les historiens latins quand ils traitent des Gaulois; c'est une sorte d'épée à deux mains, à large lame, ornée de gravures, et, comme les jambières, provenant de la tombe gallo-italique de Sesto-Calende.

Nº 21.

Fantassin porte-enseigne. Restitution.

Ce guerrier porte le sanglier d'or, l'enseigne gauloise par excellence. Il est coiffé du casque à cornes avec une petite roue pour cimier, dont les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange offrent plusieurs spécimens.

Sa saie est rayée horizontalement et aux couleurs brillantes de l'indépendance; à sa ceinture est suspendu le poignard triangulaire. Les braies sont nouées à la hauteur de la cheville; son manteau celtique est le vêtement que les Romains nommèrent sagum, d'un caractère tout à fait militaire, et que les citoyens de la ville aux sept collines revêtaient en cas de tumulte.

Nos 22 et 23.

Cavaliers. Restitutions.

Ces deux cavaliers sont textuellement reproduits d'après les médailles publiées par M. Eugène Hucher, dans son Art gaulois. Le n° 22 est une pièce d'argent qui porte sur la face la tête de Litavicus, chef des Éduens; le n° 23 est un bronze, avec la légende Cicüdu Bci. Rien n'est changé à la pose de ces cavaliers chargeant, et on y a scrupuleusement conservé jusqu'à la courbure du bâton de l'étendard que motive, du reste, la proportion du sanglier à la crinière de fer, qui était une arme entre les mains du guerrier gaulois. Les chapeaux de métal du genre de ceux représentés sont très communs dans les pièces gauloises.

Le harnachement des chevaux est emprunté aux fragments des statuettes en terre cuite de la collection Tudot. Le souvenir de la bataille de Gergovie, où selon le récit de César, les traîtres Éduens montrèrent leurs bras nus, en signe de paix, fait présumer que les fidèles Arvernes portaient la caracalla entière, et c'est sur cette probabilité que cette restitution est faite. On sait, de reste, que le succès de la fameuse bataille livrée devant Gergovie, fut particulièrement dû à la panique causée dans les rangs des légionnaires romains par l'impétuosité de la cavalerie gauloise.

Nos 33 et 39.

Guerrier sous les armes, pour le combat. Restitution.

Ce soldat gaulois est représenté d'après les sculptures de l'arc de triomphe d'Orange.

Ce fantassin au torse nu est coiffé de la calotte de fer en deux pièces avec jugulaires ornée d'une paire de cornes et d'un cimier en figure de rouelle (voir le profil de cette arme, nº 39). Le sagulum, attaché par une fibule est rejeté en arrière. Le collier est une suite de petites pierres rondes, percées et suspendues, de grosseur inégale. La ceinture de cuir, soutenant la braie, en laine ainsi que le manteau, par des languettes de distance en distance, est simplement agrafée. Sur le devant de la braie, une large pièce, nouée aux angles, remplit exactement le rôle de l'ancien grand pont de nos pantalons. Cette braie qui recouvre en grande partie le pied, est serrée au-dessus des chevilles par un lien de cuir. Le soulier est plein, et sa semelle assez fine. Le fourreau de l'épée était suspendu par une chaîne en maillons, ou en cordelette de fer, renforcée de nœuds, comme on la voit ici; mais, au lieu du fourreau, ce que l'on y trouve, c'est une longue dague sans poignée, une espèce d'épée courte. Le glaive tenu en main est droit, à double tranchant, à pointe aiguë, et il est renforcé par une arête médiane; cette lame est en fer, ainsi que l'épée courte, et sa poignée est garnie de cuir. Le bouclier circulaire est en bois recouvert de peau. Le soldat en a passé la guige. La pièce de fer qui sert d'umbo à ce bouclier et forme une saillie en travers, est creuse à l'intérieur, et fortement cloutée sur l'arme dans les deux bouts qui l'embrassent.

Nº 34.

Soldat portant le carnyx, la trompe de guerre.

Cette trompe de guerre, qui donnait le signal du carnage ainsi que l'indique son nom, était un porte-voix de bronze, d'une puissance bien supérieure à la bucina des Romains, que les mugissements de la trompe gauloise impressionnèrent en plus d'une circonstance; au besoin, le carnyx devenait une arme, redoutable comme une massue à longue portée. Cette trompe devait aussi servir comme la bucina, pour porter au loin le commandement des chefs. Ce guerrier porte la calotte de fer avec jugulaires nouées sous le menton; son casque est entièrement recouvert par un ample bonnet de peau conservant son poil épais, ce qui lui fait une tête énorme. Son vêtement, rayé de couleurs diverses dans le goût celtique conservé dans les clans écossais et sur nos limousines, se compose d'une caracalla, recouverte vers le haut par une espèce de pèlerine mise en châle. Les braies descendant sur le pied sont fermées comme ci-dessus; le soulier plein a une forte semelle. Le ceinturon de cuir est simplement agrafé; le glaive en fer est suspendu par une chaîne en maillons. Le collier militaire est en bronze, orné de perles en pierre. Le bouclier, tronqué en haut et en bas est en bois peint; son umbo est de même sorte qu'à l'exemple précédent. Toutes les pièces du costume sont en laine épaisse.

Nº 35.

Chef gaulois, portant l'enseigne de guerre. Restitution, d'après la médaille de Vérotal.

Casque en bronze doré, dont le cimier est garni par la crinière flottante retombant en arrière, et accoté d'une paire d'ailes d'oiseau de proie, éployées et dans le sens de celles du chasseur aérien plongeant de haut en bas. Ce harnais de tête, assuré par des jugulaires nouées sous le menton, convient au cavalier. La cotte d'armes est une brigandine, dont le cuir est renforcé par des boutons de bronze. Le manteau n'a que les proportions d'une pèlerine, croisée sur le devant pour l'attache de la fibule. Le ceinturon fin supporte la double chaîne de suspension de l'épée dans son fourreau de fer; sa poignée est garnie de cuir. Le vêtement est la caracalla ; les braies, ajustées comme un hautde-chausses, sont serrées par des jarretières de cuir, et le soulier plein, à fortes semelles, les recouvre de sa patte de devant, percée d'œillères par lesquelles passe le cordon faisant le tour de la jambe au-dessus des chevilles. En outre du torques militaire, ce guerrier porte un collier composé d'une suite de perles de couleurs. Le bouclier, en bois peint et dont l'umbo creux est de même sorte que les précédents, a la forme allongée hexagonale du n° 10. L'enseigne de bronze a une douille pour recevoir la hampe, laquelle est en bois peint.

Nºs 15, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 31.

Documents complémentaires empruntés à la numismatique.

N° 15. — Cette silhouette du soldat portant son bouclier sur son dos, à la manière du n° 16, se trouve sur une médaille de la Galatie, publiée par Smith, dans son Dictionnaire de biographie et de mythologie.

N°s 17 et 18. — Ces deux exemples doivent être réunis; ils figurent au revers d'une médaille à l'effigie de César, où le captif lié et nu se trouve auprès d'un trophée d'armes gauloises.

Nº 19. — Le chariot à faux et à éperon que l'on lançait dans les rangs ennemis, provenant d'une médaille à l'effigie de César, et figuré auprès d'un trophée d'armes gauloises.

N° 20. — Bouclier rappelant la forme échancrée de la pelta : il se trouve dans un trophée auprès duquel est enchaîné un captif gaulois. Médaille à l'effigie de César.

N° 24. — Coq dans l'attitude du combat. Coq est une expression celtique, et les Romains donnaient à ce mâle de la poule le nom de gallus, soit à cause de l'humeur belliqueuse des Celtes ou Gaels, auxquels en demeura le nom de Gaulois, soit encore parce que, tout simplement, les basses-cours de la Gaule étaient fort peuplées de ces volatiles. Le coq, en tous les cas, était le contraire de la poule mouillée. Cette figure provient de la numismatique grecque, et se trouve sur le revers d'une médaille dont la face représente Minerve ou Athénée.

N° 25. — Casque celtibérien provenant d'une médaille gauloise à l'effigie de Carmo (aujourd'hui Carmona) ville forte de l'Hispania Bœtica, au N.-E. d'Hispalis. Type emprunté au Dictionnaire de Smith.

Nº 26. — Le sanglier, dans l'attitude du combat; médaille de la ville d'Avenio (Avignon); numismatique gauloise, même source.

N° 27. — Bouclier, du trophée d'armes de la médaille à l'effigie de César, n° 19.

Nºs 28 et 29. — Bouclier et trophée d'armes provenant d'une médaille commémorative du triomphe de César.

N° 31. — Trophée d'armes gauloises, du même caractère commémoratif du triomphe de César.

FEMMES GAULOISES.

Nos 4, 5, 6 et 8.

Le n° 4 est une figure copiée sur une des statuettes de la collection Tudot, et provient des trouvailles faites dans les environs de Clermont, de Moulins et de Vichy. Cette femme, à la chevelure libre, porte la tunique à manches amples et longues. Les pieds sont nus et elle tient par l'anse une élégante poterie gauloise.

Nº 5. — Cette figure a été publiée par le R. P. Dom Martin dans sa Religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité. L'original est de Langres. C'est une fille coiffée à la manière de nos villageoises d'aujourd'hui, dit le savant bénédictin; elle n'a qu'une tunique lui descendant jusqu'à mi-jambe, et bordée d'une bande découpée en dessins lozangés en guise de franges. Elle a de plus un tablier sous lequel elle tient sa main droite, la gauche portant un petit vase que de Montfaucon appelle un seau. Les pieds sont nus.

N° 6. — Cette figure est inspirée de la captive de l'arc d'Orange. Elle porte les deux tuniques ordinaires aux vêtements des femmes, en général, et sa tête est enveloppée du manteau des dames romaines, ce qu'elles appelaient leur pallium. Les pieds sont chaussés.

Nº 8. — Type d'une coiffure assez générale chez les femmes gauloises, dont l'exemple est pris sur un médaillon du Musée de Moulins, représentant le buste d'Apollon Belenus, car, à Rome, les esclaves efféminés dont s'entouraient les riches patriciens se coiffaient volontiers dans ce genre; mais c'était une coiffure de femme, particulièrement réservée aux servantes de table (acercomes, littéralement qui porte des cheveux longs et flottants).

Après l'invasion des modes latines, les Gallo-Romaines adoptèrent de préférence celles qui se rapprochaient le plus des traditions grecques. Les figurines de la collection Tudot portent souvent le corymbus, coiffure spéciale aux femmes d'Athènes, disent les historiens; certaines portent l'anadema, le bandeau orné mis en arrière, d'autres le diadema des déesses et des grandes dames.

Les veuves et les femmes d'un âge mûr relevaient leur manteau sur la tête. Il pouvait l'être encore en signe d'affliction, comme on le voit à la captive, n° 6.

Dans les grands jours de fête, les femmes se coiffaient d'une sorte de tiare; les cheveux étaient enveloppés d'un réseau d'or, ou bien on y enlaçait des bandelettes, ou bien encore on les relevait en leur donnant une forme de cimier. La chevelure était souvent poudrée avec des cendres blanches, finement tamisées. Comme les Romaines, les Gauloises avaient des cosmétiques; elles se teignaient les sourcils avec de la suie ou avec un liquide tiré de l'orphie, un poisson très commun sur les côtes de Bretagne. Elles lavaient leur visage avec de l'écume de bière, et se couvraient les joues avec du vermillon, sans compter le fard composé de craie dissoute dans du vinaigre. Elles portaient à la taille une petite sacoche, la bulga, le reticulum des Romains, la bougette du moyen âge.

Les femmes du peuple revêtaient des robes longues, et souvent des tabliers. Leurs corsages étaient très décolletés, et presque toujours leurs bras étaient nus. Riches ou pauvres, toutes les Gauloises partageaient avec leurs époux ou leurs fils la passion des bijoux.

On trouve dans notre planche consacrée à la bijouterie gauloise, ayant pour signe l'Escarcelle, et dans laquelle se rencontrent des

parures guerrières et autres, ainsi que des broderies du genre celtique, les éléments nécessaires sous ce rapport, et on peut consulter en même temps les planches celtico-scandinaves, où, selon les âges, les exemples abondent. Pour les armes de bronze des Gaulois, elles sont dessinées en détail dans la pl. double ES; il en est également de même pour l'armement du Frank, dont nous donnons ici deux figures d'ensemble.

GUERRIERS FRANKS.

Nº 36.

Chef mérovingien.

Nos 30, 38 et 40.

Détails de son armement.

Cette figure est restituée d'après les éléments trouvés dans une sépulture à Pouan, département de l'Aube. Le casque se compose d'un cercle de bronze enserrant une calotte de cuir. Le vêtement se compose d'une tunique courte à manches non fermées au poignet, et d'une jupe, rappelant le jupon des Écossais. Une peau conservant son poil tient lieu de cuirasse. La chaussure à semelle épaisse et rouge, est fortement assurée par les larges liens qui s'entre-croisent, en montant haut sur la jambe. Ce chef est un cavalier; ses pieds sont chaussés de l'éperon de fer, dont la tige assez longue se termine comme un dard de flèche.

Un large baudrier en cuir travaillé soutient l'épée dans son fourreau de bois peint. La lame est en fer, et la poignée richement travaillée en émaux cloisonnés (voir ce détail, n° 40). Le manteau militaire est

rejeté par derrière, de façon à ne point gêner l'action des bras; il cache en partie les colliers dont on peut voir d'ailleurs les détails, au n° 30. Le bouclier supporté par sa guige est la rondelle à main, à umbo de fer, représenté de face dans la pl. E S. — La lance est la framée; la main qui tient cette arme est ornée de bagues. Le n° 38 montre de profil la francisque qui est dans la main droite. On doute aujourd'hui que cette francisque soit bien une arme de guerre, et l'on croit que cette hache, n'ayant qu'un tranchant et sans talon, serait plutôt la cognée nécessaire aux gens qui eurent souvent à cheminer dans des forêts impénétrables, soit pour y trouver un refuge, soit pour surprendre leurs ennemis.

Nº 37.

Soldat frank.

Nº 32.

Détail de son armement.

Ce fantassin est armé du scamasaxe, de l'angon et de la francisque (voir pl. ES). Son ajustement, sauf le manteau et la jupe, est semblable à celui du chef. Le bouclier est la même rondelle à main, à ombilic pointu. Le nº 32 donne le détail de la belle agrafe du baudrier qui soutient le scamasaxe. Enfin ce guerrier est tête nue, c'est-à-dire seulement défendue par les épaisses tresses de cheveux que les Franks portaient comme les cadenettes de nos anciens hussards, et que peut-être bien on nourrissait pour aider encore à l'abondance naturelle de la chevelure.

Les n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 21, 22 et 23, sont des documents avec notes, communiqués par M. Henri du Cleuziou, l'un de ces ingénieux et savants chercheurs dont la compétence fait autorité en ces matières. Les n°s 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40, proviennent de l'excellente collection ethnographique et militaire formée au musée d'artillerie de Paris par son directeur, M. le colonel Leclercq; les figures sont reproduites d'après des photographies. Enfin les exemples empruntés à la numismatique, dont la source n'est point immédiatement indiquée, n°s 17, 18, 19, 20, 27, 28, 29 et 31, sont tirés du beau recueil Romanæ et Græcæ antiquitatis monumenta, par H. Goltzius, Anvers, 1608.

Voir, pour le texte: Amédée Thierry, Histoire des Gaules depuis les temps les plus reculés, 1857, Didier, éditeur.

— Henri Martin, Histoire de France, Furne, édit. — M. Eugène Hucher, l'Art gaulois ou les Gaulois d'après les médailles, 1869-74. — De Gobineau, Essai sur l'inégalité des races humaines, 1884, Didot, éditeur. — Quicherat, Histoire du costume en France. — M. Élisée Reclus, Géographie universelle, Hachette, édit. — MM. E. Bosc et L. Bonnemère, Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix, 1882, Didot, éditeur.